

RAPPORT SUR LA GESTION DE L'ANNEE 2023

PREAMBULE

L'ASIOR regroupe 10 communes soit : Agiez, Arnex-sur-Orbe, L'Abergement, Les Clées, Lignerolle, Montcherand, Orbe, Rances, Sergey et Valeyres-sous-Rances. Cela représente 11'561 habitants au 31 décembre 2023, 1'446 élèves et 180 enseignants et aides à l'intégration.

Ses organes sont le Conseil intercommunal (législatif), le Comité de direction (exécutif) et la Commission de gestion.

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Conseil intercommunal est composé de délégués des communes membres de l'ASIOR. Il comprend :

- a) une délégation fixe composée pour chaque commune d'un délégué et d'un suppléant, choisis par la municipalité parmi les conseillers municipaux en fonction (10 délégués et 10 suppléants au total) ;
- b) une délégation variable composée pour chaque commune d'un délégué par 900 habitants ou fraction de 900 habitants, choisi par le conseil général ou communal parmi ses membres. Un suppléant est aussi désigné pour chaque commune (17 délégués et 10 suppléants au total).

Composition

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023

Président : Arnold Poot (Orbe)
Vice-présidente : Eliane In-Albon (Lignerolle)
Scrutateurs : Shirley Germond (Orbe) et Anna Montefusco (Orbe)
Scrutatrices suppléantes : Jenny Lenoir (Valeyres-sous-Rances) et Carine Gigandet (Arnex-sur-Orbe)
Secrétaire : Sybille Roch, Montcherand

Commission de gestion : Valérie Lambercy (L'Abergement), présidente
Rachelle Fasel (Orbe)
Boris Quinodoz (Sergey)
Marjorie Aubort (Agiez)
Sandra Schmuki (Orbe)
Cora Pasteure (Orbe), suppléante

Période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023

Président : Arnold Poot (Orbe)
Vice-présidente : Ilhelm Grivat (Orbe)
Scrutateurs : Shirley Germond (Orbe) et Rachel Goy (Montcherand)
Scrutatrices suppléantes : Jenny Lenoir (Valeyres-sous-Rances) et Joëlle Racine roten (L'Abergement)
Secrétaire : Sybille Roch, Montcherand

Commission de gestion : Rachelle Fasel (Orbe), présidente
Boris Quinodoz (Sergey)
Sandra Schmuki (Orbe)
Cora Pasteure (Orbe)
Valérie Lambercy (L'Abergement)
Claire-Lise Cand (Rances), suppléante

Séances

Le Conseil intercommunal a tenu 2 séances en 2023, au cours desquelles il a traité les objets suivants :

11 mai 2023 – Arnex-sur-Orbe

- Adoption du rapport de gestion 2022 (préavis 08/23)
- Adoption des comptes 2022 (préavis 09/23)

21 septembre 2023 – Valeyres-sous-Rances

- Adoption du budget 2024 (préavis 10/23)
- Adoption du préavis concernant l'achat de pupitres réglables en hauteur et de bureau pour l'établissement secondaire de Montchoisi (préavis 11/23)
- Adoption de la motion de Mme Cora Pasteur pour l'engagement d'une ressource externe pour la gestion des dossiers de l'ASIOR

COMITE DE DIRECTION

Le Comité de direction (CODIR) se compose de dix membres, un par commune membre, choisis parmi les municipaux en fonction.

Composition

Présidente : Myriam Schertenleib, Orbe, remplacée par Olivier Petermann dès le 21.09.2023
Vice-président-e : Olivier Petermann, Lignerolle, remplacé par Anne Baumann dès le 21.09.2023
Membres : Anne Baumann, Valeyres-sous-Rances
Marinette Benoit, Les Clées
Sophie Dumoulin, L'Abergement
Pierre Guignard, Rances, remplacé par Catherine Gysler dès le 21.06.2023
Sébastien Meylan, Arnex-sur-Orbe
François Vallotton, Agiez
Géraldine Welter, Sergey
Dominique Wittwer, Montcherand, remplacée par Sven Schneider dès le 21.09.2023
Denis Tschannen, Orbe dès le 21.09.2023

Le Comité de direction fonctionne comme une Municipalité et comporte 4 dicastères :

Dicastère organisation : Sophie Dumoulin – Sébastien Meylan
Dicastère finances : Anne Baumann – Marinette Benoit – Myriam Schertenleib, remplacée par Oliver Petermann dès le 21.09.2023
Dicastère des bâtiments : Olivier Petermann – Géraldine Welter – Dominique Wittwer, remplacée par Sven Schneider dès le 21.09.2023 – Denis Tschannen dès le 21.09.2023
Dicastère des transports : Pierre Guignard, remplacé par Catherine Gysler dès le 21.06.2023 – François Vallotton

Le Comité de direction a tenu 10 séances plénières au cours de l'année 2023.

Le secrétariat du Comité de direction est assuré par Mme Carole Pose, secrétaire municipale à Bavois. La comptabilité est tenue par Mme Karyn Spadotto, boursière de la commune de Montcherand.

Dicastère organisation

- Conseillère école-famille, devoirs surveillés

Mme Carine Fragnière occupe le poste de conseillère école-famille et Mme Stéphanie Thévenaz celui de responsable des devoirs surveillés.

- Conseil d'établissement (CET)

Le Conseil d'établissement de l'ASIOR comprend 12 membres :

Représentantes des autorités intercommunales :

Claire-Lise Cand, Présidente

Dominique Wittwer, remplacée par Sophie Dumoulin dès le 21.09.2023

Anna Montefusco, remplacée par Jean-François Martin dès le 11.05.2023

Représentants des parents d'élèves :

Lucille Combe

Lucie Luna, Secrétaire

Jérémy Richner, Vice-président

Représentantes de la société civile :

Virginie Veyre, Maison des Jeunes d'Orbe

Silvia Fadda, Ecole de musique Biremis

Isabelle Renaut, Théâtre de la Tournelle

Représentants des professionnels actifs au sein des établissements :

Delisle Laurent, Directeur de l'établissement primaire

Patrick Tharin, Directeur de l'établissement secondaire

Isabelle Gauthey, Infirmière scolaire

Le Conseil d'établissement, lieu d'échanges et de discussions dont les compétences s'exercent essentiellement en matière d'activités parascolaires, a tenu 2 séances en 2023.

- Promotions scolaires du 29 juin 2023

La cérémonie des promotions scolaires a eu lieu le jeudi 29 juin 2023 suivie du bal des promotions organisé par le CET.

- Devoirs surveillés

Depuis la rentrée 2023-2024, les parents inscrivent leurs enfants aux devoirs surveillés sur le portail MesDevoirs. Le paiement se fait d'avance et les absences sont gérées directement sur le portail par les parents. Les animatrices y ont accès et y notifient les présences. En cas d'absence non signalée, les parents sont informés par le portail.

- Restaurant scolaire

Depuis la rentrée 2023-2024, le restaurant scolaire est également ouvert aux élèves 3-4P de Chantemerle ainsi qu'aux élèves 5-6P des autres bâtiments scolaires pour autant qu'ils se déplacent par leurs propres moyens et sans surveillance.

Un groupe de travail a été créé concernant la motion de Mme Cora Pasteur pour le secrétariat de direction ainsi qu'un autre groupe de travail concernant la mutualisation des UAPE.

La visite du Préfet a eu lieu le 6 décembre 2023 à Orbe.

Dicastère finances

- Gestion de l'année 2022

La gestion de l'année 2022 (préavis no 08/23) a été approuvée le 11 mai 2023 par le Conseil intercommunal de l'ASIOR.

- Budget et comptes

Les comptes de l'exercice 2022 (préavis no 09/23) ont été acceptés par le Conseil intercommunal de l'ASIOR dans sa séance du 11 mai 2023, de même que le budget pour l'année 2024 (préavis no 10/23) le 21 septembre 2023.

Les comptes de l'exercice 2023 sont détaillés dans le préavis no 12/24. Nous n'y reviendrons pas ici.

Dicastère des bâtiments

- Collège de Montcherand

En raison des conditions climatiques et de différents retards de livraison, l'ouverture du nouveau collège de Montcherand et de l'UAPE a été repoussée à la rentrée 2024-2025.

Des arrêts de bus sont prévus afin que les bus de ligne puissent également être utilisés.

La location des locaux scolaires de Lignerolle et de Rances a été dénoncée pour la rentrée 2024-2025. L'UAPE de Lignerolle fermera également. Les élèves qui y sont accueillis pourront s'inscrire, cas échéant, à la nouvelle UAPE à Montcherand.

Suite à la création de la nouvelle UAPE au collège de Montcherand, un groupe de travail a été constitué pour l'élaboration d'une convention avec l'AJOVAL afin d'adopter une gestion mutualisée des UAPE du périmètre de l'ASIOR.

- Montchoisi

Une étude de faisabilité est menée avec le bureau IEC pour l'extension du collège de Montchoisi en collaboration avec la commune d'Orbe pour la nouvelle salle de gym et le réfectoire.

- Collège du Pré-Genevois

2 classes d'accueil pour les mineurs non accompagnés (MNA) ont été ouvertes pour recevoir 22 jeunes.

- Tableaux interactifs

L'installation de tableaux interactifs et d'Apple TV dans les bâtiments scolaires du Grand Pont, de Ste-Claire, d'Arnex-sur-Orbe et de Valeyres-sous-Rances a été faite.

- Mutualisation local UAPE Valeyres-sous-Rances

Une convention a été signée entre l'ASIOR et l'AJOVAL afin de pouvoir utiliser une salle de l'UAPE pour les ACT.

Dicastère des transports

- Problèmes comportementaux et déprédations

En application des dispositions de la charte des transports adoptée en 2006, la commission des transports est intervenue plusieurs fois afin d'avertir des élèves dont le comportement inadéquat dans les bus scolaires a été dénoncé par les transporteurs ou sur plaintes de parents. Les conflits ont été réglés.

- Organisation transports

MicroGIS s'est chargée, comme les années précédentes, de l'organisation de la rentrée 2023. Les transports effectués par CarPostal et Helvécie sont toujours organisés de manière concertée avec le groupement scolaire de Chavornay. Les contrats signés arrivant à échéance en juin 2024, ils ont été prolongés aux mêmes conditions pour une année supplémentaire. Un appel d'offres sera fait courant 2024 pour le renouvellement.

- Patrouilleurs scolaires

Dorénavant 4 patrouilleurs oeuvrent à Orbe, rémunérés par l'ASIOR.

ECOLE

L'association scolaire, regroupant les communes de L'Abergement, Agiez, Arnex, Les Clées, Lignerolle, Montcherand, Orbe, Rances, Sergey, Valeyres-sous-Rances, est organisée en deux établissements, à savoir :

- L'établissement primaire d'Orbe et environs, recevant les élèves de 1P (4-5 ans) à 8P (11-12 ans)
- L'établissement secondaire d'Orbe et environs, accueillant les adolescents de 9S (12-13 ans) à 11S (14-15 ans).

Relations avec les directions des établissements primaire et secondaire

Comme chaque année, le Comité de direction tient à relever les excellentes relations entretenues tant avec les directeurs que les secrétariats des établissements scolaires. Les directeurs participent, avec voix consultative, aux séances de Comité, ce qui permet une interaction plus rapide entre les différents intervenants.

Art. 61 RLeo – Effectif des classes

¹En règle générale, l'effectif d'une classe ou d'un groupe se situe :

- Entre 18 et 20 élèves au degré primaire ;
- Entre 18 et 20 élèves en voie générale du degré secondaire, ainsi que dans les groupes de niveaux ;
- Entre 22 et 24 élèves en voie pré-gymnasiale du degré secondaire ;
- Entre 18 et 20 élèves dans les classes de raccordement ou de rattrapage ;
- Entre 9 et 11 élèves dans les classes qui ne comportent que des élèves relevant des articles 99 et 102 de la loi.

²En cours d'année scolaire, des mesures d'accompagnement sont mises en œuvre lorsque l'effectif dépasse durablement de deux unités le nombre d'élèves prévu à l'alinéa 1. Elles peuvent aller jusqu'au dédoublement d'une classe.

³Lorsqu'un ou plusieurs élèves au bénéfice de mesures renforcées de pédagogie spécialisée sont intégrés dans une classe régulière et que leur présence exige une attention importante de la part du ou des enseignants, le directeur prend, en collaboration avec le responsable de la pédagogie spécialisée concerné, des mesures adéquates d'encadrement, telles que la diminution de l'effectif de la classe ou un co-enseignement.

Etablissement primaire d'Orbe et environs

Les 1'029 élèves primaires au 31.12.2023 sont répartis dans 54 classes et proviennent des communes suivantes :

	2023	2022
Abergement, L'	19	20
Agiez	40	38
Amex	57	64
Clées, Les	11	11
Lignerolle	43	44
Montcherand	40	47
Orbe	699	708
Rances	44	42
Sergey	11	11
Valeyres-sous-Rances	60	63
Hors groupement (dérogation)	5	4
Total	1029	1052

Ils suivent l'enseignement dispensé par 83 maîtres(ses) de classe, 24 enseignant(e)s spécialistes et 14 assistantes à l'intégration.

Les élèves fréquentent les classes suivantes :

Classes	Nombre de classes		Nombre d'élèves	
	2023	2022	2023	2022
1-2P	13	14	259	255
3P	6	6	116	118
4P	6	6	115	128
3-4P	1	1	12+9	10+10
5P	7	7	128	128
6P	7	6	129	126
7P	7	7	126	132
8P	7	7	135	145
Total	54	54	1029	1052

Etablissement secondaire d'Orbe et environs

Les 417 élèves secondaires au 31.12.2023 sont répartis dans 21 classes et proviennent des communes suivantes :

	2023	2022
Abergement, L'	7	8
Agiez	18	16
Amex	19	19
Clées, Les	6	5
Lignerolle	11	16
Montcherand	25	23
Orbe	287	267
Rances	7	10
Sergey	7	7
Valeyres-sous-Rances	27	24
Hors groupement (dérogation)	3	1
Total	417	396

Les élèves secondaires suivent l'enseignement dispensé par 59 enseignants et fréquentent les classes suivantes :

9 S	9VP		9VG	
	élèves	classes	élèves	classes
	58	3	85	4

10 S	10VP		10VG	
	élèves	classes	élèves	classes
	46	2	71	4

11 S	11 VP		11 VG	
	élèves	classes	élèves	classes
	44	2	91	4

Classe d'accueil	
élèves	classes
22	2

Totaux	Elèves	Classes
	417	21

Conclusion

Les membres du CODIR remercient toutes les personnes qui travaillent pour l'ASIOR, à savoir, les animatrices des devoirs surveillés, le personnel du restaurant scolaire, les concierges, ainsi que notre conseillère école-famille, Mme Carine Fragnière, notre secrétaire, Mme Carole Pose, et notre boursière, Mme Karyn Spadotto, pour leur disponibilité, leur professionnalisme et leur engagement en faveur de l'ASIOR.

Au nom du Comité de direction

Le Président



Olivier Petermann

La Secrétaire



Carole Pose

Bavois, le 11 mars 2024